

- **Quelques informations :**
 - ❖ Le RSMY a **compétence départementale** et dispose d'une équipe spécialisée en santé mentale.
 - ❖ Lorsque l'analyse de la situation fait apparaître des freins organisationnels, partenariaux, structurels ou des besoins spécifiques, le RSMY pourra organiser des **réunions de concertation** ainsi que **se déplacer** dans les établissements concernés
 - ❖ Le **premier entretien** avec notre équipe est téléphonique et permet de recueillir les premiers éléments nécessaires à l'analyse de la situation.
-
- **Nous contacter ?**

Réseau de Santé Mentale de l'Yonne

☎ : 03 86 94 39 90

@ : rsm@chs-yonne.fr

✉ : 4 avenue Pierre Scherrer, 89000 Auxerre

💻 : www.rsm.yonne.fr



Réseau de Santé Mentale de l'Yonne

Dispositif d'appui aux professionnels pour les situations complexes en santé mentale

Analyse

Information

Orientation

Concertation



- **Pour qui ?**

Tout professionnel concerné par une situation complexe en santé mentale

- **Pour quoi ?**

Pour toute demande concernant un usager/ patient vivant dans l'Yonne et présentant une souffrance psychique ou des troubles mentaux avérés.

- **Comment ?**

Le demandeur ne sait pas comment procéder face à :	Appui du RSMY pour le demandeur :
<ul style="list-style-type: none"> - Situation nouvelle pour lui - Complexité de la situation et/ ou des troubles - Refus de la personne - Méconnaissance du réseau territorial - Etc.... 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien dans les pratiques professionnelles - Aide à l'identification des troubles - Aide au repérage des partenaires à solliciter - Aide à l'élaboration d'un projet concerté/PPS - Information/formation

- **Vous avez dit situation complexe ?**

A titre indicatif, une situation peut être définie comme **complexe** lorsque :

- l'utilisateur est en refus ou en rupture de soin, de traitement
- l'utilisateur présente une pathologie psychiatrique de type psychotique
- les troubles psychiques sont comorbides ou associés à d'autres troubles (cognitifs, neurologiques, somatiques, etc....)
- les partenaires ne sont pas mobilisables ou le nombre d'intervenants et de partenaires impliqués est important
- elle est au carrefour du sanitaire et du médico-social
- l'utilisateur est une personne vulnérable : âge (mineurs, personnes âgées), femme enceinte, handicap
- l'utilisateur est en situation d'isolement (géographique, relationnel)
- l'utilisateur est en situation de précarité (financière, affective)
- etc....

